

Bureau du 10 mars 2003

Décision n° B-2003-1173

commune (s) : Neuville sur Saône - Lyon 4° - Rillieux la Pape - Saint Fons - Lyon 3° - Tassin la Demi Lune - Villeurbanne - Oullins
objet : Autorisation de déposer les demandes de permis de construire, de démolir ainsi que les déclarations de travaux
service : Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service bâtiment

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 27 février 2003, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2003-1087 en date du 3 mars 2003, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

Monsieur le directeur de la logistique et des bâtiments-service bâtiment- a fait parvenir au Bureau une nouvelle liste de demandes de permis de construire, de démolir ainsi que de déclarations de travaux.

En ce qui concerne les demandes de permis de démolir, il s'agit de biens du domaine privé de la Communauté urbaine acquis en vue d'opérations d'urbanisme ou de voirie susceptibles d'être démolis dans les prochains exercices.

Le président d'un établissement public doit être expressément autorisé à déposer les demandes de permis de démolir, de construire ainsi que les déclarations de travaux. Dans ces conditions, afin de pouvoir réaliser ces opérations dans les meilleurs délais, il est demandé d'autoriser monsieur le président à déposer, le moment venu, ces demandes pour les sites suivants, étant entendu que cela serait fait au fur et à mesure des besoins et dans la limite des crédits attribués :

Déclaration de travaux :

- *Lyon 4°* :

. 8, rue Claudius Linossier (rénovation des façades) (VTCN voirie),

- *Rillieux la Pape* :

. chemin du Bois (modification des façades) (ETOC eau) ;

Permis de démolir :

- *Lyon 3°* :

. 20-22, rue de l'Est (voirie),

- *Saint Fons* :

. 22, rue Mathieu Dussurgey (urbanisme),

- *Tassin la Demi Lune* :

. 55, rue de la République (urbanisme),

- *Neuville sur Saône* :

. 13, rue Pollet (urbanisme),

- *Villeurbanne* :

. 101, route de Genas (voirie),

- *Oullins* :

. 41, 43, 45, rue de la Convention (urbanisme) ;

Permis de construire :

- *Lyon 4°* :

. rue d'Ivry, à l'angle de la rue Louis Thévenet (mise en place de locaux modulaires) (direction de la propreté) ;

Vu ledit dossier ;

Vu la délibération du Conseil n° 2003-1087 en date du 3 mars 2003 ;

DECIDE

Autorise monsieur le président à signer et à déposer les demandes de permis de démolir, la demande de permis de construire et les déclarations de travaux précités ainsi qu'à accomplir tous les actes y afférents.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,